UNE COORDINATION NATIONALE POUR LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT D'AGGLOMÉRATIONS

COMMUNIQUÉ

Réunis à Nancy les 5 et 6 juin pour leur troisième Rencontre Nationale, plus de 200 personnes représentant des Conseils de Développement de toute la France ont planché sur le thème de la décentralisation et de la citoyenneté. Malgré les grèves touchant les transports, des délégations de nombreuses Agglomérations se sont déplacées au prix souvent de plusieurs heures d'autocar ou de voiture : Nantes, Lyon, Grenoble, Dunkerque, Lille, Bordeaux, Nice, Aix, Angers, Rennes, St Nazaire, La Rochelle, Le Havre, Pau, Mulhouse, Rodez, Le Creusot, Besançon, Perpignan, Douai, Boulogne/mer, Voiron, Hayange, Fort-de-France, Hénin-Beaumont, Plaine Commune (St Denis)...

Ces entités nouvelles d'expression de la société civile issues de la loi Voynet regroupent bénévolement des citoyens de toutes origines issus du mouvement associatif, des acteurs économiques, sociaux, culturels, des dispositifs de quartier, des conseils d'habitants... et connaissent un succès croissant.

Encore jeunes pour la plupart (Nantes et Lyon sont les plus anciens), les Conseils sont très divers dans leur organisation et leurs modes de fonctionnement mais tous ont un fil conducteur commun : participer au développement territorial en utilisant l'intelligence collective de la société civile, nourrie des expériences et des savoirs-faire des citoyens.

À l'issue de cette Rencontre Nationale, dont les travaux feront l'objet d'une communication spécifique, et pour préparer la prochaine qui se tiendra à Grenoble les 15 et 16 janvier 2004, les Conseils de Développement des Agglomérations ont souhaité faire entendre plus fortement leur voix, notamment vis-à-vis de l'Etat et de ses services, en cette période de réforme.

Ils ont ainsi décidé de créer une Coordination Nationale des Conseils de Développement regroupant dans un premier temps les Présidents des Conseils de Lyon (Jacques Moulinier), Nantes (Jean-Joseph Régent), Nancy (Michel Lucius), Grenoble (Gérald Dulac). Lille (Patrick Peugeot), Dunkerque (Jacques Dussart) et Saint Quentin en Yvelines (Philippe Marguerit).

Jean-Joseph Régent, Président du Conseil de Nantes, a été désigné comme porte-parole de cette Coordination Nationale informelle, dont le premier objectif sera d'obtenir un acte fort de reconnaissance politique du rôle des Conseils de Développement.

Au-delà de cet objectif majeur, la coordination aura pour mission de constituer un fichier des Conseils créés ou en cours de création ainsi qu'un fonds documentaire (publications des Conseils, initiatives locales...) mis à la disposition de tous. Le Secrétariat est mutualisé entre les Conseils de la Coordination.

Contacts:

Gabriel Vitré (Nantes - 02 40 99 49 36, gabriel.vitre@wanadoo.fr), Patrick Lusson (Lyon - 04 78 63 46 65, plusson@grandlyon.org), Emmanuelle Bertrand (Grenoble - 04 76 59 57 35, emmanuelle.bertrand@lametro.org), Wulfran Despicht (Dunkerque - 03 28 62 70 00, wulfran.despicht@dgl.cc), Séverine Flahault (Lille - 03 20 63 73 92, sflahault@lille-metropole-2015.org), Patrice Reffo (St Quentin en Yvelines - 01 39 30 42 13, patrice.reffo@sansqy.fr), Chantal Burgun (Nancy - 03 83 91 84 32, chantal.burgun@grand-nancy.org).